

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 juin 2025

POUR LA REFONDATION DE MAYOTTE - (N° 1470)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL398

présenté par
M. Gosselin, rapporteur

ARTICLE 11

À la dernière phrase de l'alinéa 18, substituer aux mots :

« les lieux concernés »

les mots :

« ces lieux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel